



Écoles communales d'Ottignies-Louvain-la-Neuve
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT – Droit à l'image
Année scolaire 2024-2025

Chers parents,

Dans le cadre de la loi sur la protection des données et le droit à l'image, nous devons solliciter votre consentement pour l'utilisation des photographies de votre enfant dans le cadre scolaire. Comme vous le lirez ci-dessous, nous attachons une grande attention à l'usage des photos en différenciant trois canaux de diffusion.

NOM et prénom de l'élève :

Classe :

- J'autorise l'école à utiliser les photographies de mon enfant dans un usage pédagogique à l'interne de l'établissement : illustration des porte-manteaux ou casiers, exposition dans les couloirs de l'école ou dans les classes, accès privatif sur le site web de l'école, etc.
- J'autorise l'école à utiliser les photographies de mon enfant dans les moyens de communication publics dédiés à l'école : site internet de l'école, site Internet de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et Bulletin communal.
- J'autorise l'école à utiliser les photographies de mon enfant dans les moyens de communication publics non directement dédiés à l'école : presse locale.

(Plusieurs réponses sont possibles.)

Date :

Signature(s) des parents :

.....

.....



Écoles communales d'Ottignies-Louvain-la-Neuve
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT – Droit à l'image
Année scolaire 2024-2025

Chers parents,

Dans le cadre de la loi sur la protection des données et le droit à l'image, nous devons solliciter votre consentement pour l'utilisation des photographies de votre enfant dans le cadre scolaire. Comme vous le lirez ci-dessous, nous attachons une grande attention à l'usage des photos en différenciant trois canaux de diffusion.

NOM et prénom de l'élève :

Classe :

- J'autorise l'école à utiliser les photographies de mon enfant dans un usage pédagogique à l'interne de l'établissement : illustration des porte-manteaux ou casiers, exposition dans les couloirs de l'école ou dans les classes, accès privatif sur le site web de l'école, etc.
- J'autorise l'école à utiliser les photographies de mon enfant dans les moyens de communication publics dédiés à l'école : site internet de l'école, site Internet de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et Bulletin communal.
- J'autorise l'école à utiliser les photographies de mon enfant dans les moyens de communication publics non directement dédiés à l'école : presse locale.

(Plusieurs réponses sont possibles.)

Date :

Signature(s) des parents :

.....

.....